



MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RIED2025

RENCONTRES
DE L'INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE
DE DÉFENSE

EXECUTIVE SUMMARY



Avant-propos

La DGA et l'ACADEM en appui des travaux des 5 commissions spécialisées pour une intelligence économique de défense

Lancées lors de l'événement d'ouverture des travaux des commissions de travail le 10 septembre 2025 par la direction générale de l'armement (DGA) en partenariat avec l'Académie de défense de l'école militaire (ACADEM), les « Rencontres de l'intelligence économique de défense » (RIED) visent à :

- Proposer des préconisations pragmatiques pour une intelligence économique de défense toujours plus efficace et partenariale ;
- Fédérer une « équipe France de l'intelligence économique de défense », en particulier sur le champ interministériel ;
- Mettre en avant l'importance de l'intelligence économique, entendue comme une approche opérationnelle ayant pour objectif, dans un contexte de compétition internationale, de participer à l'accroissement de notre souveraineté.

Cinq commissions de travail thématiques ont assuré des auditions de septembre 2025 à février 2026.

La DGA a accompagné les commissions des RIED en se positionnant comme facilitateur, les laissant agir en autonomie sur leur périmètre d'action : organisation, méthodologie, axes de réflexion, liste des auditionnés, analyse et traitement du corpus de données.

Les commissions ont réalisé près de 250 entretiens qui ont permis d'aboutir à des préconisations opérationnelles.

Les recommandations qui suivent illustrent ainsi un travail dense d'examen et de mise en perspective d'un éventail large d'acteurs de terrain.

5 commissions indépendantes

pour optimiser l'intelligence économique
au profit de notre industrie de défense

1

Commission « Renseignement en sources ouvertes »
Présidée par : Anne-Solène SPIDO

2

Commission « Influence »
Présidée par : Christine DUGOIN-CLEMENT

3

Commission « Intelligence économique territoriale »
Présidée par : Henri-Jacques CITROËN

4

Commission « Base industrielle et technologique de défense européenne »
Présidée par : Jean-Pierre MAULNY

5

Commission « Intelligence économique offensive »
Présidée par : Frédéric PIERUCCI

Les commissions ont convergé vers trois constats et préconisations communs :

1) UN DÉFICIT DU PARTAGE D'INFORMATION

L'intelligence économique, telle que pratiquée aujourd'hui, ne fait pas l'objet d'un partage de l'information entre les différents acteurs. Ce problème relève d'une culture du secret très forte couplée avec une structuration des organisations trop verticale et pas assez transversale. Cette culture du cloisonnement ne favorise pas le partage de l'information qui permettrait une meilleure compétitivité de notre écosystème de défense.

Préconisation :

→ Créer une base de connaissance commune, ouverte aux industriels, pour mutualiser les travaux de veille et les expertises afin que nos entreprises soient mieux informées et plus compétitives à l'international.

MISE EN ŒUVRE :

- Favoriser le partage d'informations stratégiques entre les maîtres d'œuvre industriels et leur chaîne de sous-traitance
- Engager une réflexion sur la mise en œuvre d'un forum opérationnel de partage d'intelligence économique avec les représentants professionnels du secteur défense, en particulier : GICAT, GICAN, GIFAS.

2) UN MANQUE D'APPUI OPÉRATIONNEL EN INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Les entreprises de la BITD, particulièrement les PME et ETI, manquent d'accompagnement. La mise en place de « conseils en IE » leur permettrait d'être mieux armées face aux défis contemporains sur des sujets où l'intelligence économique doit prendre sa place : formation, conformité réglementaire, accès aux marchés, appels d'offres internationaux.

Préconisation :

→ Mettre en place une organisation en étoile, centrée sur la DGA. Elle devra donner une place active à tous les acteurs de l'intelligence économique de défense.

MISE EN ŒUVRE :

- Amorcer une réflexion pour mieux intégrer l'équipe France de l'IE de défense: acteurs institutionnels, industriels, écosystème académique, réseau privé.

3) UNE FAIBLE CULTURE DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Il est impératif de former les professionnels et dirigeants aux sujets liés à l'intelligence économique sur les thématiques juridiques, recherches en sources ouvertes, protection des données.

De même, dans la perspective de renforcer nos entreprises, la formation et la diffusion d'une culture de l'intelligence économique dans le cadre de la sécurité économique doit se faire le plus tôt possible et tout au long du parcours de formation d'un étudiant.

Recommandation :

→ Mobiliser les organisations patronales et les associations professionnelles pour déployer une culture de l'intelligence économique au sein des entreprises et des formations supérieures.

MISE EN ŒUVRE :

- « Mobiliser les organisations patronales et les associations professionnelles pour déployer une culture de l'intelligence économique au sein des entreprises et des formations supérieures »
- Susciter le développement d'offres de formations à l'IE de défense par des partenariats avec des écoles ouvrant sur ou en lien avec la BITD.

1 Maîtriser l'OSINT permet de se doter d'un avantage décisif pour protéger les intérêts nationaux et renforcer la résilience des institutions

COMMISSION

RENSEIGNEMENT EN SOURCES OUVERTES

Anne-Solène SPIDO : Présidente de la commission

Thierry ASSONION : Vice-président de la commission

Mélody PELLISSIER : Secrétaire générale de la commission

L'OSINT (*open source intelligence ou renseignement d'origine sources ouvertes*) désigne généralement la collecte, l'analyse et l'exploitation d'informations accessibles publiquement, qu'elles proviennent de médias, réseaux sociaux ou registres administratifs, tandis que certains acteurs y intègrent le recueil et l'observation physique, dans des cadres publics uniquement, par exemple lors d'événements professionnels. Cette discipline ne se limite pas à une simple collecte de données : elle repose sur une méthodologie rigoureuse, interrogeant la crédibilité des sources, la légitimité des informations et leur contextualisation. Pourtant, son périmètre reste flou, oscillant entre une approche purement technique et numérique et une vision intégrant des dimensions humaines, ce qui complique l'harmonisation des pratiques et le partage au sein de l'intelligence économique de défense.

L'OSINT se heurte à des défis uniques. D'une part, son utilisation expose les acteurs à des risques opérationnels tels que la traçabilité des requêtes et les vulnérabilités aux influences hostiles. D'autre part, elle se déploie sur des sujets qui touchent à l'armement et à la sécurité nationale, des thèmes sur lesquels l'information pertinente est fragmentaire et opaque, contrairement aux secteurs civils où l'information ouverte est plus abondante. Ces derniers offrent ainsi des modèles inspirants, démontrant comment l'OSINT peut devenir un levier de compétitivité, par une approche intégrée.

Comment structurer l'OSINT au sein de l'intelligence économique de défense pour en faire un outil à la fois sécurisé et compétitif ? Pour répondre à cette problématique, la commission renseignement en sources ouvertes a mené une cinquantaine d'auditions pendant 6 mois auprès d'un écosystème

diversifié : industriels (grands groupes et PME de la base industrielle et technologique de défense – BITD), cabinets de conseil, start-ups et éditeurs de logiciels, institutions, juristes et communautés OSINT. Cinq thèmes clés ont été explorés : le périmètre de l'OSINT et son intégration dans le processus décisionnel, la maîtrise des outils et l'évolution des compétences, les processus de partage et de capitalisation de l'information, la cartographie de l'écosystème, et enfin la question de la souveraineté (économique, numérique, nationale, etc.).

Les auditions ont mis en lumière des enjeux majeurs : une absence de doctrine commune limitant l'interopérabilité, un besoin élevé d'accéder aux formations et des moyens insuffisants, notamment pour les sous-traitants. Une meilleure intégration de ces derniers dans les dynamiques de collaboration avec la Direction générale de l'armement, ainsi que le soutien à l'innovation locale, sont également apparus comme des priorités. Enfin, l'ensemble des acteurs s'accordent sur l'idée de partage, intrinsèque à la définition de l'OSINT, et sur le Campus comme levier clé pour fédérer les acteurs, à condition d'être doté des moyens nécessaires.

Ce travail pose les bases d'une réflexion visant à faire de l'OSINT un pilier de la souveraineté informationnelle et de la compétitivité industrielle, dans un contexte où l'information ouverte est à la fois une ressource stratégique et un champ de bataille. ●

➤ RÉSULTATS D'ÉTUDES

Un manque de structuration OSINT

Les TPE et PME de la BITD manquent de structuration OSINT, les privant d'un outil essentiel à leur sécurité économique, contrairement aux grands groupes, pour lesquels le niveau de professionnalisation est bien avancé.

Préconisation :

→ Orienter vers des formations de sensibilisation, des retours d'expériences et un accès aux outils pour les sous-traitants stratégiques identifiés.

MISE EN ŒUVRE :

- Orienter les entreprises de défense vers les groupements professionnels, les clusters et les interlocuteurs locaux
- Partager plus largement les résultats des expérimentations de solutions (outils, méthodes) du campus OSINT

Des outils souverains nécessaires

L'afflux de données sature les équipes, poussant les entreprises à rechercher des solutions logicielles, notamment dans l'intelligence artificielle. Les outils souverains manquent face aux solutions étrangères, compliquant l'intégration de prestataires externes et le partage d'informations.

Préconisation :

→ Certifier des outils testés par le campus OSINT selon différents critères et niveaux de souveraineté pour contribuer à la sécurisation des données et former aux risques juridiques et techniques pour faire adopter les bonnes pratiques.

MISE EN ŒUVRE :

- Partager plus largement les critères de choix de solutions logicielles par le campus OSINT
- Fédérer l'écosystème des concepteurs de solutions OSINT autour des enjeux juridiques de la pratique de l'OSINT



2 Structurer une « Équipe France » sur le long terme

COMMISSION INFLUENCE

Christine DUGOIN-CLÉMENT : Présidente de la commission

Charles PAHLAWAN : Vice-président de la commission

Kevin DUMOUX : Secrétaire générale de la commission

Les travaux conduits par la commission « Influence » mettent en évidence une transformation profonde et durable de l'environnement stratégique dans lequel évolue la BITD française. L'influence, l'ingérence et les logiques de prédation ne sont plus périphériques : elles sont devenues structurantes de la conflictualité économique et affectent directement compétitivité, crédibilité export, trajectoire financière et souveraineté industrielle nationale.

Les auditionnés convergent : la menace informationnelle est polymorphe. Elle combine concurrence agressive, manœuvres étatiques (assumées/dissimulées) et mobilisation de proxys (prestataires, fondations, ONG instrumentalisées, structures écrans), dans un environnement où se mêlent cybercriminalité, influence, *lawfare* et actions « *offline* ». Cette hybridation réduit les coûts, facilite le déni plausible et accélère les temporalités : attaque, amplification, recyclage réputationnel, puis pressions économiques, juridiques ou capitalistiques ; dans plusieurs zones, l'attaque informationnelle précède la disqualification commerciale. Le spectre des cibles s'élargit : entreprises, *supply chains*, infrastructures, élus, communautés académiques, centres de recherche et écosystèmes d'expertise.

Les attaques réputationnelles dominent, massifiées par les réseaux sociaux et amplifiées par l'IA (*deepfakes*, faux profils, automatisation de narratifs hostiles, fermes à trolls « 2.0 »). La dimension physique demeure critique : des perturbations sont exploitées en ligne pour produire un effet réputationnel ; les maîtres d'œuvre industriels (MOI) soulignent le risque combiné sur les emprises (opérationnel immédiat et réputationnel de long terme).

Les auditions confirment le caractère politique de l'industrie de défense : affaiblir une entreprise de la BITD fragilise un attribut de souveraineté, une posture stratégique ou une crédibilité export. Les compétiteurs se diversifient, y compris parmi les partenaires et les alliés européens, et les pratiques se désinhibent vers des formes d'ingérence plus directes, opportunistes et parfois brutales, déployées en Europe.

Face à la menace, des fragilités internes persistent (gouvernance, culture opérationnelle, positionnement de l'intelligence économique) : le triptyque déni, sous-estimation et mauvais ancrage de l'intelligence économique demeure un angle mort. Les PME, ETI et start-ups sont exposées, faute de moyens et de relais fiables. Sur la projection d'influence et la STRATCOM, le potentiel est sous-exploité, avec une minimisation pour réduire la surface d'attaque, une communication institutionnelle prudente et sous-budgétée, une agilité sous contrainte de moyens. L'efficacité repose sur une connaissance des tissus locaux (contexte, acteurs, contraintes *end-user*, relais médiatiques, *compliance*, *local content*), fragilisée par le *turnover* et l'absence de filières dédiées, entraînant une perte de mémoire stratégique.

Les partenariats et interfaces étatiques sont jugés utiles mais hétérogènes. L'enjeu est donc une structuration de long terme notamment au niveau européen afin de renforcer la réputation de la BITD, sachant qu'il n'y a pas d'influence au sens général mais des actions d'influence précises suivant des effets finaux recherchés propres. ●

➤ RÉSULTATS D'ÉTUDES

La menace informationnelle visant la BITD est désormais élevée

Elle combine une concurrence industrielle agressive, des manœuvres étatiques assumées et le recours à des proxys. L'environnement est marqué par une porosité accrue entre lawfare et actions « offline ». Cette hybridation réduit les coûts politiques et accélère les temporalités. L'attaque informationnelle apparaît comme un préalable systématique à la disqualification commerciale.

Préconisation :

- Renforcer la résilience informationnelle au niveau de la direction des entreprises et l'intégrer à leur gouvernance. Cela suppose une capacité d'anticipation, des dispositifs de réponse et une discipline de communication en crise. Les dispositifs doivent aussi tenir compte de la massification des attaques réputationnelles sur les réseaux sociaux et l'amplification par l'intelligence artificielle.

MISE EN ŒUVRE :

- Identifier avec l'aide de la DRSD, et les services du SGDSN (notamment Viginum) des modalités d'appui aux industriels de la BITD pour faire face aux attaques réputationnelles
- Mobiliser les groupements professionnels sur ce sujet, pour sensibiliser les entreprises aux risques associés

Une réputation clivante

Les actions d'influence (lobbying, actions de STRATCOM) souffrent d'une représentation et d'un imaginaire collectif dévalorisant car découlant d'un amalgame de notions. Il est nécessaire de maintenir et de soutenir les efforts au niveau des institutions européennes.

Préconisation :

- Accroître l'utilisation des vecteurs d'influence, au niveau pan-européen, afin de faire valoir au mieux les intérêts de la BITD française

MISE EN ŒUVRE :

- Contribuer, par une politique de rayonnement, à la valorisation de notre BITD au niveau des institutions européennes



Un décalage entre besoin d'une capacité en intelligence économique et reconnaissance académique

La discipline de l'intelligence économique ou business intelligence n'existe pas au sein de l'université française. En ce sens, certains sont allés jusqu'à mettre en doute la pertinence des écoles exclusivement centrées sur l'enseignement de l'IE. Cette absence permet à beaucoup d'opportunistes de se présenter pour ce qu'ils ne sont pas et d'exploiter la méconnaissance de leurs clients malheureux.

Préconisation :

- Structurer des formations autour d'une discipline académique, les sciences de gestion.

MISE EN ŒUVRE :

- Mener une réflexion conjointe ACADEM-DGA sur la mise en place d'une chaire de l'intelligence économique

3

Orchestrer une action de l'État et des collectivités locales sur l'ensemble du territoire national pour les entreprises de la BITD

COMMISSION INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Henri-Jacques CITROËN : Président de la commission
Karima BOUAISS : Vice-présidente de la commission
Jérôme GRENIER : Secrétaire générale de la commission

La commission « Intelligence économique territoriale » s'est fixée pour mission de faire le diagnostic des entreprises françaises qui relèvent de la BITD.

Dans le contexte de la guerre économique qui fait rage partout, ces entreprises ont besoin :

- de mettre en place quelques règles et dispositions pour être « *compliant* », même si, de par leur taille, elles ne sont pas assujetties à la loi Sapin-II (anti-corruption) et à la loi du devoir de vigilance, afin d'éviter de se retrouver dans des situations délicates ;
- d'informations privilégiées sur leurs marchés, sur leurs concurrents, sur leurs fournisseurs et sous-traitants, sur leurs clients. D'où le recours à « l'intelligence économique qui consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique afin de renforcer la compétitivité d'une entreprise ou d'un établissement de recherche ».

La pratique de l'intelligence économique a ainsi pour objectifs l'obtention desdites informations privilégiées par divers moyens, en sources ouvertes et, souvent, à l'aide de sources humaines (i.e. correspondants locaux dans les régions ou les pays concernés par les affaires de l'entreprise) et l'analyse des informations obtenues pour en tirer des conclusions et déterminer les actions à mener. En dehors des entreprises, les collectivités territoriales peuvent aussi avoir besoin d'intelligence économique pour :

- juger de la pertinence d'un projet qui leur est présenté ;
- évaluer les investisseurs qui leur proposent des investissements ;
- mieux connaître et analyser leurs filières d'activité particulièrement développées dans leurs territoires ;
- définir les mesures d'accompagnement à mettre en place de manière collective et individuelle.

Cependant, le constat est que beaucoup de dirigeants d'entreprises ou d'entités étatiques ne savent pas ce qu'est exactement l'intelligence économique; souvent, ils pensent qu'il s'agit de simples études de marché. Certes, ils peuvent obtenir des informations directement, par les médias, par leurs réseaux, par des entités étatiques, mais ils n'ont pas toujours le temps ou la capacité à les évaluer et à vérifier si elles sont incomplètes ou imprécises, pour en tirer des conclusions utiles. De plus, la plupart des entreprises, PME et ETI en particulier, qui voudraient recourir à des cabinets spécialisés n'en ont souvent pas les moyens financiers.

Ce rapport de diagnostic et Préconisations concerne les PME/ETI de la BITD, implantées dans les régions, qui ont des produits et des services compétitifs, ont des ambitions de croissance et sont disposées à partir à la conquête des marchés étrangers en profitant des outils de l'intelligence économique. ●

➤ RÉSULTATS D'ÉTUDES

Faible conscience des risques

Les entreprises semblent plus conscientes des risques encourus, tels que les cyberattaques, le vol de savoir-faire ou de brevets, les salons professionnels, les risques politiques et géopolitiques, mais il existe encore des axes de progression au sein des PME, ETI et start-ups.

Préconisation :

→ Fournir un effort de sensibilisation et de pédagogie par les diverses entités étatiques de protection, en multipliant les réunions avec les organisations professionnelles et les organisations patronales dans les régions.

MISE EN ŒUVRE :

- Renforcer le travail de sensibilisation et d'accompagnement auprès des PME, ETI et startups, en lien étroit avec la DRSD
- Accompagner la prise de conscience des entreprises de la nécessité d'actions en intelligence économique, au bénéfice de leur développement

Une efficacité accrue par une collégialité territoriale

La protection des entreprises a progressé grâce aux entités étatiques concernées (DRSD, DGA, SISSE, ANSSI, forces de sécurité intérieure, etc.) avec une coordination dans chaque région par le préfet, même si « chaque entité resterait dans son couloir de nage ».

Préconisation :

→ Que l'Etat renforce cette coordination et que les entreprises soient tenues au courant de l'évolution des dangers, des menaces, et informées des précautions et dispositions à prendre pour se protéger.

MISE EN ŒUVRE :

- Assurer une coordination plus étroite avec les acteurs locaux (Etat, collectivités) pour identifier les signaux faibles, en portant l'effort sur les attachés d'industrie de défense en région en lien avec les préfetures



Effort sur la notion de conformité

La « compliance » (conformité) est un sujet peu considéré par les PME/ETI, alors que le moindre faux pas dans ce domaine peut être source de problèmes d'images ou d'ennuis judiciaires.

Préconisation :

→ Faire comprendre aux PME/ETI qu'elles doivent adopter un état d'esprit de « compliance » et prendre des dispositions minimales telles que la vérification de nouvelles parties prenantes.

MISE EN ŒUVRE :

- Intégrer la thématique de la conformité dans les formations d'accompagnement (« accélérateur ») proposées en régions

Une intelligence économique de défense pour la BITD européenne : un intérêt fort, mais une structure à concevoir

COMMISSION

BASE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE DE DÉFENSE EUROPÉENNE (BITDE)

Jean-Pierre MAULNY : Président de la commission

Jean-Marc VIGILANT : Vice-président de la commission

Marilise MIQUEL : Secrétaire générale de la commission

La commission BITDE a étudié l'intelligence économique dans le cadre de la BITDE, avec une problématique où l'intelligence économique a pour fonction d'éclairer les entreprises françaises à la fois sur la concurrence à laquelle elles font face sur les marchés et sur les coopérations possibles avec des partenaires européens, conformément aux objectifs fixés par nos autorités politiques depuis plusieurs décennies.

Une question s'est posée : comment concilier la fonction d'intelligence économique avec deux objectifs potentiellement contradictoires ? L'intelligence économique est par nature neutre ; c'est l'exploitation des données recueillies qui permet de conduire des analyses répondant à des finalités différentes. Il convient ainsi de pouvoir fournir, grâce à l'intelligence économique, une analyse de la compétition avec les BITD des autres pays européens, mais également d'identifier les potentiels de coopération avec ces mêmes BITD afin de renforcer la BITDE et l'autonomie stratégique.

La méthode a consisté à interroger les acteurs de la BITD française, en diversifiant les sources selon la taille des entreprises : maîtres d'œuvre, ETI, PME et start-up. Nous avons également auditionné des groupements professionnels, des organismes de recherche et de technologie, des acteurs du financement de la BITD, des entreprises de conseil et d'intelligence économique, des représentants français dans les institutions européennes, des ressortissants français y exerçant des responsabilités, des parlementaires ainsi que des observateurs étrangers de la politique française au regard de sa BITD et de la BITDE.

Nous avons interrogé ces différents acteurs sur la définition qu'ils avaient de l'intelligence économique et les enjeux au regard de la BITDE.

Quatre grands domaines ont ainsi été identifiés :

- la recherche de marchés en Europe, par l'exportation ou par des partenariats, qu'ils soient nécessaires à l'export ou s'inscrivent dans une logique de consolidation industrielle européenne, ce qui implique une bonne connaissance de la BITDE et des marchés exports ;
- la protection des intérêts des entreprises, notamment face aux concurrents, en matière de sécurité des informations, de protection des technologies et des droits de propriété intellectuelle, ainsi que de compliance ;
- la connaissance des réglementations européennes, des initiatives en cours, des programmes européens de financement de la BITDE, ainsi que des objectifs et stratégies de nos partenaires européens ;
- la connaissance des stratégies des pays tiers et de leur BITD pour accéder au marché européen.

Il est apparu un fort intérêt pour le développement d'une intelligence économique de défense en France centrée sur la BITDE. Les besoins diffèrent selon la taille des entreprises. Les ETI, PME et start-ups sont les plus exigeantes, leurs moyens humains et financiers étant limités et ne leur permettant pas de développer des capacités propres significatives. Ces entreprises demandent un meilleur partage des informations détenues par les autres acteurs disposant de moyens plus importants. Il est également demandé aux autorités publiques d'organiser cet accès afin de renforcer la compétitivité du secteur industriel de défense. D'autres acteurs, tels que les parlementaires pourraient être associés à cette démarche en raison de leurs échanges avec leurs homologues européens. Enfin, il est demandé que les questions européennes soient centralisées à la DGA. ●

❖ RÉSULTATS D'ÉTUDES

Une nécessité d'associer un large réseau de partenaires

Le nombre d'acteurs susceptibles de contribuer à l'intelligence économique de défense dépasse le seul périmètre du secteur de la défense. Il convient de tous les associer, tout en respectant leurs spécificités notamment en termes de déontologie. Parmi eux figurent les parlementaires et les think tanks.

Préconisation :

→ Inclure de nouveaux acteurs dans l'IE de défense.

MISE EN ŒUVRE :

- Encourager les cercles de réflexion à se saisir de l'intelligence économique pour les thématiques de l'industrie de défense, en y associant une communauté large

Une exigence de tirer parti des investissements européens

Le niveau de structuration et de consolidation de la BITDE fait que les entreprises de défense françaises peuvent se trouver en situation de compétition ou de coopération entre elles. De ce fait, c'est à elles de déterminer quels axes de coopération leur apparaissent possibles avec les autres acteurs européens, tout en informant la DGA.

Préconisation :

→ Créer une direction Europe à la DGA porteuse d'une stratégie européenne claire.

MISE EN ŒUVRE :

- Mieux investir le champ de l'Europe, en particulier par la mise en œuvre opérationnelle du plateau Europe créé début 2026
- Porter l'effort sur l'utilisation efficace des outils de financement européens



Envisager le périmètre d'une IE européenne

L'intelligence économique de défense transnationale dans un cadre européen existe peu, voire pas du tout. Dans le contexte de l'émergence d'une Europe puissante dotée de capacités souveraines renforcées, il est nécessaire d'envisager le développement d'une intelligence économique transnationale de défense. Cette démarche doit tenir compte de la perception qu'ont nos partenaires de la France et de sa BITDE.

Préconisation :

→ Elaborer un processus visant à proposer des thématiques d'IE partagées dans un cadre européen.

MISE EN ŒUVRE :

- Définir un forum de partage d'informations stratégiques, en fonction des sujets et des partenaires à associer

Concevoir une stratégie étatique fondée sur la sécurité nationale et la promotion des intérêts économiques

COMMISSION

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE OFFENSIVE

Frédéric PIERUCCI : Président de la commission

Éloïse BENHAMMOU : Vice-présidente de la commission

Kamel ADROUCHE : Secrétaire générale de la commission

Quarante-cinq auditions ont été menées au cours desquelles la commission a entendu notamment les responsables de l'intelligence économique des principaux maîtres d'œuvre industriels, des représentants de l'État et des experts du secteur privé.

La commission s'est donnée comme problématique : comment la France peut-elle soutenir les entreprises de la BITD à l'export grâce à l'intelligence économique offensive ?

Le niveau inédit de conflictualité sur la scène internationale menace la sécurité de notre base industrielle et technologique de défense (BITD). On assiste à une « militarisation » des enjeux économiques car la plupart des pays développés ont adopté une stratégie d'intelligence économique offensive (IEO) pour soutenir leurs entreprises dans la conquête des marchés mondiaux. Ces stratégies se déploient à travers la mise en œuvre d'une politique publique favorable à la synergie entre les acteurs privés et le secteur public. Face à la montée en puissance de ces concurrents, il n'existe pas d'équipe France.

Pour promouvoir les intérêts économiques de notre nation, il faut adopter une démarche proactive. L'approche offensive consiste à transformer l'information en levier de puissance. Elle nécessite d'acquérir de l'information stratégique en amont pour gagner des marchés, de coordonner le soutien État-entreprises à l'international ou encore d'anticiper les évolutions géopolitiques, technologiques et industrielles.

Actuellement, l'intelligence économique offensive reste généralement mal perçue. Pourtant, cela consiste en des actions visant à créer un environnement favorable à travers, par exemple, le réseau diplomatique, le soutien de la direction générale de l'armement (DGA) mais aussi, la formation. L'évolution des pratiques concurrentes nous invite à bâtir un cadre général de manière à nous adapter aux défis actuels en créant un environnement cognitif favorable.

Les entreprises de la BITD sont souvent acculées dans les compétitions internationales car leurs concurrents, y compris au sein de l'Union européenne, sont mieux organisés. La France, pour soutenir ses entreprises à l'export doit faire évoluer son modèle institutionnel, assurer une meilleure coordination des relations entre les acteurs de l'IEO et activer les instruments de pouvoir dont elle dispose. À défaut, elle sera tenue en échec dans le rapport de force coercitif qui s'instaure à l'échelle internationale. ●

➤ RÉSULTATS D'ÉTUDES

Une capacité structurelle à affermir

La sous-direction à l'intelligence économique de la DGA est une structure récente qui a commen-cé à mettre en place des process informels qui méritent d'être développés. Dans ce cadre, la DGA a un rôle déterminant à faire valoir et doit contribuer à la mise en place d'un état des lieux précis des besoins de la BITD.

Préconisation :

→ Renforcer au sein de la DGA une direction
« intelligence économique »

MISE EN ŒUVRE :

- Renforcer la place de l'IE dans la politique industrielle de défense
- Consolider la structuration de l'entité de la DGA dédiée à l'IE

La fonction structurante des financements

Sur le plan législatif et financier, les auditionnés insistent sur le rôle structurant du financement (banques, garanties export et instruments européens notamment) : ces paramètres peuvent faciliter l'accès au marché ou au contraire le verrouiller.

Préconisation :

→ Création d'un fonds d'investissement dédié au secteur de la défense pour agir comme nos concurrents en matière de prédation capitalistique.

MISE EN ŒUVRE :

- Communiquer davantage auprès des entreprises de la BITD sur les aides qu'elles peuvent recevoir de l'État





Suivez l'actualité de la DGA sur :



www.defense.gouv.fr/dga

DIRECTION DE L'INDUSTRIE DE DÉFENSE (DID)

60, bd du général Martial Valin, CS 21623, 75509 Paris Cedex 15